

***Fête nationale***

*Dimanche 23 juin*



## SÉANCE ORDINAIRE

### PROVINCE DE QUÉBEC MRC DE RIVIÈRE-DU-LOUP MUNICIPALITÉ DE L'ISLE-VERTE

14 mai 2019

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de L'Isle-Verte tenue à la Caserne incendie le mardi 14 MAI 2019, à 20 heures, à laquelle sont présents les membres du conseil suivants :

MADAME VÉRONIQUE DIONNE  
MADAME SOPHIE SIROIS  
MONSIEUR STÉPHANE DUBÉ  
MONSIEUR JEAN PELLETIER  
MONSIEUR BERNARD NIERI

tous membres du Conseil siégeant sous la présidence de :

MADAME GINETTE CARON, mairesse.

Le secrétaire-trésorier est également présent.

Après constatation du quorum, il est proposé par madame Sophie Sirois, appuyé par monsieur Jean Pelletier et adopté à l'unanimité des membres du conseil municipal que l'ordre du jour suggéré soit accepté, tout en maintenant l'item « Affaires nouvelles » ouvert.

Madame Sophie Sirois propose l'adoption du procès-verbal de la séance régulière du 9 avril 2019, appuyé par monsieur Stéphane Dubé et adopté à l'unanimité des membres du conseil municipal.

#### **Dépôt et présentation des résultats financiers de l'année 2018**

Madame Christine Desrosiers de la firme comptable Mallette procède au dépôt ainsi qu'à la présentation des résultats financiers de la Municipalité pour l'exercice financier 2018;

À la suite de cette présentation, il est proposé par madame Sophie Sirois, appuyé par monsieur Bernard Nieri et adopté à l'unanimité des membres du conseil municipal que le contenu de ce rapport soit accepté, tel que soumis.

19.05.3.1

## 19.05.3.2

### Comptes du mois

Le secrétaire-trésorier dépose les listes suivantes :

Comptes à payer au 14 mai 2019

	(journal 1754) :	185,37 \$
	(journal 1755) :	7 582,77 \$
	(journal 1756) :	26 813,84 \$
	(journal 1757) :	11 997,82 \$
Total des comptes à payer :		<u>46 579,80 \$</u>

Dépenses incompressibles	(journal 1355) :	15 591,76 \$
	(journal 1356) :	5 220,00 \$
	(journal 1357) :	41 535,41 \$
	(journal 1358) :	8 722,80 \$
		<u>71 069,97 \$</u>
<b>Total des dépenses :</b>		<u>117 649,77 \$</u>

Suite au dépôt de l'ensemble des comptes à payer et déboursés couvrant la période du 10 avril 2019 au 14 mai 2019, il est proposé par madame Véronique Dionne, appuyé par monsieur Jean Pelletier et adopté à l'unanimité des membres du conseil municipal que l'ensemble de ces comptes soit approuvé.

## 19.05.3.3

### Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local

Attendu que le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de 178 148 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année 2018;

Attendu que les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité; Pour ces motifs, il est proposé par monsieur Stéphane Dubé, appuyé par madame Véronique Dionne et adopté à l'unanimité des membres du conseil municipal :

Que la municipalité de L'Isle-Verte informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

## 19.05.3.4

### **Participation au congrès annuel de l'association des directeurs municipaux du Québec**

Il est proposé par madame Sophie Sirois, appuyé par monsieur Jean Pelletier et adopté à l'unanimité des membres du conseil municipal :

Que le directeur général, monsieur Guy Bérubé, soit autorisé à prendre part au congrès annuel de l'association des directeurs municipaux du Québec se déroulant du 12 au 14 juin à Québec;

Que les dépenses inhérentes à cette formation soient assumées par la Municipalité, dont les frais d'inscriptions, de déplacement et de séjour.

## 19.05.3.5

### **Mise en place d'une démarche municipalité Amie des Aînés**

Considérant la volonté de la municipalité à mettre en place une démarche MADA pour assurer un milieu de vie de qualité aux familles et aînés;

Considérant que la municipalité de L'Isle-Verte est en période de mise à jour de la démarche MADA;

Considérant que le cheminement de la démarche MADA nécessite la création d'une structure d'élaboration et de suivi;

Considérant que la mise en place d'un comité de pilotage MADA est fondamentale au cheminement de la démarche MADA;

Considérant que le comité de pilotage MADA aura pour mandat :

- De permettre le partenariat, la représentativité de l'ensemble de la communauté et sa formation devrait le refléter : organismes communautaires et, en particulier, ceux qui représentent des familles, des aînés, des réseaux sociaux, des organismes socio-économiques, le milieu de la santé, le milieu scolaire, les services municipaux, le milieu des affaires, etc.
- D'assurer l'élaboration de la démarche MADA :
  - en étant à l'écoute des besoins et des attentes de la population;
  - en recommandant des projets concernant les divers cycles de vie.
- D'assurer l'implantation de la démarche MADA;

- D'assurer le lien entre les instances municipales et la communauté la démarche MADA;
- D'assister le conseil dans l'étude de dossiers susceptibles de faire l'objet de règlement ou de politique ayant une incidence sur la famille et les aînés;
- Grâce à son expertise, de jouer un rôle consultatif et de vigilance;
- D'identifier des stratégies pour inciter les entreprises et les organismes de la municipalité à intégrer le principe « penser et agir Famille »;
- De sensibiliser les décideurs à l'importance des familles et des aînés dans tout le processus de décisions et ce quel que soit le champ d'intervention (politique, économique, social, culturel).
- D'assurer le suivi et l'évaluation du plan d'action :
  - en exerçant un rôle de suivi afin d'en assurer la continuité et la pérennité;
  - en priorisant les éléments du plan d'action;
  - en favorisant l'implication des directions de services dans la définition et l'application des mesures qui assureront la mise en œuvre de la politique familiale.

Considérant que la démarche MADA est une manière de penser et d'agir qui concerne l'ensemble des champs d'intervention de la municipalité;

Il est proposé par madame Véronique Dionne, appuyé par monsieur Stéphane Dubé et adopté à l'unanimité des membres du conseil municipal, que la municipalité de L'Isle-Verte :

1. Délègue madame Sophie Sirois, comme représentant des questions familles et des aînés au sein du conseil municipal;
2. Procède à la création d'un comité de pilotage MADA, composé de la façon suivante :
  - 1 représentant de la municipalité (responsable des questions familles et des aînés);
  - 3 représentants citoyens de 50 ans et plus;
  - 1 représentant du CISSS du Bas St-Laurent;
  - 1 ressource en loisirs.

3. Désire se prévaloir du soutien financier offert par le Secrétariat aux aînés du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, dans le cadre d'une demande sur une base collective auprès du Programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés (MADA) – Volet 1 soutien à la réalisation de politiques et de plans d'action en faveur des aînés, en collaboration avec les communautés suivantes :

MRC de Rivière-du-Loup;  
Municipalité de L'Isle-Verte;  
Municipalité de Notre-Dame-du-Portage;  
Municipalité de Saint-Modeste;  
Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Viger;  
Municipalité de Saint-Paul-de-la-Croix;  
Municipalité de Saint-Arsène;  
Municipalité de Cacouna;  
Municipalité de Saint-Épiphane.

4. D'autoriser monsieur Guy Bérubé, directeur général, à signer au nom de la municipalité tous les documents relatifs au projet présenté dans le cadre du Programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés (MADA) – Volet 1 soutien à la réalisation de politiques et de plans d'action en faveur des aînés.

## 19.05.3.6

### **Confirmation d'embauche – directeur général adjoint**

Considérant le processus de sélection visant à combler le poste de directeur général adjoint;

Considérant les recommandations formulées par la firme chargée de ce processus de recrutement;

En conséquence, il est proposé par madame Sophie Sirois, appuyé par madame Véronique Dionne et adopté à l'unanimité des membres du conseil municipal :

Que la municipalité retienne les services de monsieur Maxime Blanchette Joncas au titre de directeur général adjoint,

Que les conditions d'emploi liées à l'embauche de monsieur Joncas soient entérinées par un contrat de travail liant les parties,

Qu'une période d'essai (probation) de six mois soit préalable à l'obtention de sa permanence d'emploi.

## 19.05.3.7

### **Confirmation d'embauche – coordonnatrice des loisirs**

Considérant le processus de sélection visant à combler le poste de coordonnateur(trice) des loisirs;

Considérant les recommandations formulées par la firme chargée de ce processus de recrutement;

En conséquence, il est proposé par monsieur Stéphane Dubé, appuyé par madame Véronique Dionne et adopté à l'unanimité des membres du conseil municipal :

Que la municipalité retienne les services de madame Marie-Claude Poulin au titre de coordonnatrice des loisirs,

Que les conditions d'emploi liées à l'embauche de madame Poulin soient entérinées par un contrat de travail liant les parties,

Qu'une période d'essai (probation) de six mois soit préalable à l'obtention de sa permanence d'emploi.

## 19.05.3.8

### **Processus de mise aux normes de l'eau potable**

Considérant l'importance de faire cheminer le dossier de mise aux normes des installations d'eau potable de la Municipalité;

Considérant que l'ensemble de notre dossier est en évaluation auprès du Ministère de l'Environnement du Québec;

Considérant qu'une partie des travaux ne nécessite pas l'obtention d'un certificat d'autorisation du Ministère;

En conséquence, il est proposé par monsieur Jean Pelletier, appuyé par monsieur Bernard Nieri et adopté à l'unanimité des membres du conseil municipal :

Que soit autorisée la firme d'ingénieur Stantec à procéder au processus d'appel d'offres pour la réalisation des travaux de mise aux normes de l'eau potable;

Que le document d'appel d'offres prenne en compte certaines dispositions relatives aux exigences particulières pouvant découler de l'analyse du Ministère de l'Environnement à l'égard de la mise en opération éventuelle du futur puits municipal.

## 19.05.6.1

### **Protocole d'entente entre la municipalité de L'Isle-Verte et la Commission Scolaire de Kamouraska – Rivière-du-Loup**

Il est proposé par madame Sophie Sirois, appuyé par monsieur Stéphane Dubé et adopté à l'unanimité des membres du conseil municipal :

Que la municipalité de L'Isle-Verte confirme l'acceptation des termes du protocole d'entente, soumis par Commission scolaire de Kamouraska – Rivière-du-Loup, relatif à la réalisation de travaux de mise aux normes du Centre Récréatif Guy D'Amours, de la patinoire et de l'éclairage de cette dernière et s'engage à assumer les obligations qui en découlent ;

Que madame Ginette Caron, mairesse, et Guy Bérubé, secrétaire-trésorier et directeur général soient autorisés, pour et au nom de la Municipalité, à signer ledit protocole.

Que copie dudit protocole fasse partie intégrante de la présente résolution comme s'il y était, ici, tout au long reproduit.

## 19.05.7.1

### **Autorisation de signature – protocole d'entente – adhésion de la municipalité de Cacouna au service d'inspection régional**

Considérant l'entente intermunicipale, en matière d'inspection, liant la municipalité de L'Isle-Verte à la MRC de Rivière-du-Loup;

Considérant que l'entente, à son article 12, prévoit la possibilité d'adhésion de d'autres municipalités;

Considérant l'intérêt d'adhésion manifesté par la municipalité de Cacouna à l'effet de bénéficiaire dudit service;

Considérant qu'aucune des municipalités partenaires de cette entente n'a manifesté son désaccord à l'intégration de la municipalité de Cacouna à cette entente;

Considérant qu'aucune modalité, prévue à l'entente actuelle, ne dégage les municipalités partenaires de l'obligation de signer une nouvelle entente donnant effet à l'adhésion de la municipalité de Cacouna;

En conséquence, il est proposé par monsieur Stéphane Dubé, appuyé par monsieur Jean Pelletier et adopté à l'unanimité des membres du conseil municipal :

Que la municipalité de L'Isle-Verte autorise madame Ginette Caron, mairesse, à signer pour et au nom de la Municipalité l'entente intermunicipale confirmant l'intégration de la municipalité de Cacouna à l'entente intermunicipale en inspection, auprès de la MRC de Rivière-du-Loup, couvrant les années 2015 à 2019.



## 19.05.9.1

### Accueil du rendez-vous de la ruralité

Considérant que la MRC de Rivière-du-Loup offre à la municipalité de L'Isle-Verte d'accueillir l'événement « Le deuxième rendez-vous de la ruralité »;  
Considérant qu'un tel événement permet de mettre en valeur les particularités de notre territoire, dont certaines de nos entreprises;  
En conséquence, il est proposé par madame Véronique Dionne, appuyé par madame Sophie Sirois et adopté à l'unanimité des membres du conseil municipal :

Que la municipalité de L'Isle-Verte confirme son intérêt à accueillir un tel événement, ce mercredi 5 juin 2019, sous la forme d'un 6 à 9;  
Que la municipalité mette à la disposition de cette organisation les facilités nécessaires et qu'un vin d'honneur soit offert gracieusement aux participants.

## 19.05.11

### Levée de la séance

À 21 h 05, il est proposé par madame Véronique Dionne, appuyé par monsieur Jean Pelletier et adopté à l'unanimité des membres du conseil municipal que la séance soit levée.

*(sous réserve d'approbation du conseil municipal).*

### **Prochaine séance publique**

Notez que la séance publique du conseil municipal **se tiendra le mardi 11 juin 2019, à 20h00, à la caserne incendie.**

## Réglementation relative à l'utilisation extérieure de l'eau provenant de l'aqueduc public

Il est permis d'arroser pelouse, jardins, fleurs, arbres et autre végétaux, durant la période du 1er mai au 1er septembre de chaque année aux conditions suivantes :

- Seulement entre 19 h 00 et 22 h 00
- Pour les occupants d'habitations dont le numéro civique est pair :
  - mardi, jeudi et samedi
- Pour les occupants d'habitations dont le numéro civique est impair :
  - mercredi, vendredi et dimanche

Seules peuvent déroger à cette réglementation les personnes ayant obtenu une autorisation spéciale (permis) délivrée par la municipalité.

Quiconque ne se soumet pas à cette réglementation commet une infraction et est passible d'amende minimale de 100,00\$

Vous remerciant de votre collaboration,

Guy Bérubé  
Secrétaire-trésorier et  
Directeur général



## Les Serres du Mont

100 Route de la Station, Saint-Éloi.

418 898-3283

[www.lesserresdumont.com](http://www.lesserresdumont.com)

[serresdumont@hotmail.com](mailto:serresdumont@hotmail.com)



## Horaires d'ouverture:

Mars-avril

*Lundi au vendredi - 9h à 17h*

Mai-juin

*Lundi au vendredi - 8h à 18h*

*Samedi et dimanche - 8h à 17h*

Juillet

*Lundi au vendredi - 9h à 18h*

*Samedi et dimanche - 9h à 17h*

Thérèse et Charles Lévesque furent les premiers propriétaires et servirent leur clientèle pendant plus de quarante ans, dans les quatre serres construites en bordure de la route de la Station. En 1992, Gaston Dumont acquiert les serres qui deviendront Les Serres Du Mont. Au cours des années, il entretient et restaure les anciennes installations, puis ajoute de nouvelles serres. Aujourd'hui, c'est une véritable petite jardinerie au cachet artisanal de l'époque. Gaston compte maintenant plus de 25 années d'expérience dans le domaine de l'horticulture, et pour lui, le jardinage est un processus d'apprentissage constant. Le plaisir du jardinage, c'est de réaliser ses propres expériences de cultures et atteindre des résultats encourageants. Il se souvient avec bonheur des fleurs qui entouraient la maison de son enfance.



Gaston Dumont et Louise Sirois

Gaston est secondé par sa conjointe, Louise Sirois qui en 2000, s'est jointe à l'entreprise avec son bagage de conseillère en aménagement forestier et son diplôme en horticulture ornementale de l'Université de Guelph. Son expertise s'observe à travers ses créations de corbeilles et boîtes à fleurs magnifiques. Passionnée des couleurs, des parfums, des textures et des formes et par le monde végétal, Louise aime se servir des végétaux pour créer des décors et réaliser divers montages floraux. Sept jardiniers dynamiques et passionnés complètent l'équipe des Serres Du Mont.

Vous y trouverez : fleurs vivaces, annuelles, plants de légumes, fines herbes, semences, terreaux, paillis et articles horticoles. On vous offre aussi une grande variété de créations florales : jardinières, balconnières, urnes, potées fleuries, sacs et demi-lunes murales. À la pépinière, se trouvent les arbres, arbustes, conifères, fruitiers, petits fruits, plantes grimpantes. Des certificats cadeaux sont disponibles ainsi qu'un service de livraison de vos végétaux. Ne manquez pas l'évènement « PORTES OUVERTES » de 2019, les 18, 19 et 20 mai.



Ruth Côté, horticultrice

Article rédigé par Lise Pelletier pour la Corporation de développement économique et touristique L'Isle-Verte. Mai 2019. Référence : site web créé par Hélène Sirois. Photos : 1-3 : L.Pelletier, 2: Serres Du Mont

## CAFÉ-RENCONTRE

En collaboration avec la Villa Rose des Vents  
et la société Alzheimer du Bas-St-Laurent



## Démystifions l'Alzheimer - 2e partie

Pour ceux désirant en connaître plus sur la maladie d'Alzheimer, différents sujets seront abordés, ensuite au premier atelier d'avril :

- La communication
- La compréhension des changements de comportement
- Collation servie en fin d'après-midi.

**ATELIER GRATUIT  
ET OUVERT À TOUS!**

DATE LUNDI 3 JUIN

HEURE 13 H 15

ENDROIT SALLE COMMUNAUTAIRE DE LA VILLA ROSE DES VENTS



## TOURNOI DE BALLE DONNÉE

7, 8 et 9 juin !

Au chapiteau et au terrain de baseball derrière l'école Moisson-D'Arts

Notez ces dates à votre agenda et surveillez la programmation officielle!



## Fête des voisins

Vendredi 5 juillet

La fête des voisins, c'est... un rassemblement créé par les citoyens afin de rapprocher les gens vivant dans un même milieu!



Pour y participer, c'est simple.

1. Parlez-en à vos voisins
2. Déterminez quelle forme aura la fête:  
5 à 7, barbecue, buffet partagé, concours de desserts, etc.  
Le lieu est facile à trouver : la cour de la maison, la rue, le parc, etc.
3. Faites les invitations
4. Le jour de la fête : accueillez les gens et faites connaissance!

Inscrivez-vous auprès de la Municipalité pour bénéficier d'aide pour l'organisation :

- Pour barrer votre rue et faire ralentir les passants;
- Pour obtenir des affiches et des cartons d'invitation;
- Pour recevoir 3 douzaines de hot-dogs gratuitement;
- Pour bénéficier d'une visibilité pour votre fête.

Vous avez jusqu'au 17 juin pour vous inscrire, vous et votre voisinage!

## Ventes de garage

Samedi 6 juillet, de 10 h à 16 h, partout dans le village.

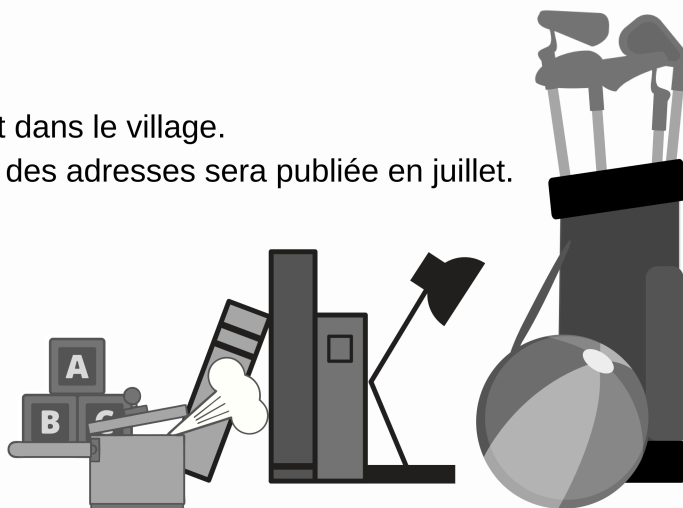
Inscrivez-vous avant le 17 juin! La liste des adresses sera publiée en juillet.

### Information ou inscription :

Marie-Claude Poulin

418-898-2812, poste 306

marieclaudepoulin@lisle-verte.ca



## Fête nationale

### Dimanche 23 juin

au terrain de baseball derrière l'école Moisson-d'Arts

En cas de pluie, l'activité est déplacée dans l'école.

13 h Jeux gonflables et jeux divers pour toute la famille

14 h Maquillage

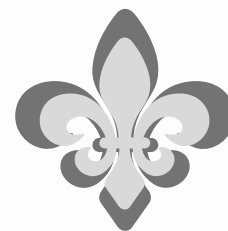
17 h Souper avec Pat BBQ

19 h 45 Hommage au drapeau et discours patriotique

20 h Spectacle de Stéphane Moreau, chansonnier

21 h Feu de joie

DJ en soirée



### Samedi 24 juin

13 h Tournoi de pétanque En collaboration avec le Club des 50 ans et plus

Service de bar sur place

*\*Contenants de verre interdits!*

## Nettoyage des berges

En collaboration avec L'Isle pousse verte, OBAKIR et PARC Bas-St-Laurent

Pour une première année, tous les citoyens sont invités à participer à une activité de nettoyage des berges! En prenant part à cette grande corvée de nettoyage, vous vous amuserez, passerez du temps en plein air et ferez une différence pour l'environnement!

Activité adressée aux enfants de 12 ans et plus. Les chiens ne sont pas acceptés lors de l'activité.



- Date** Samedi 15 juin, 9 h à 11 h  
En cas de pluie, l'activité est remise au dimanche 16 juin.
- Endroit** Rendez-vous au quai de L'Isle-Verte
- Matériel** Vêtements de rechange  
Espadrilles  
Gants
- Dîner** Un petit dîner sera servi gratuitement en fin d'activité

## Rassemblement festif, AGE et AGA

Le Centre de récupération de L'Isle-Verte (Friperie du Nordet) vous invite à son Assemblée Générale Extraordinaire et à son Assemblée Générale Annuelle :

Quand: Le mercredi **12 juin** prochain, à **17 h 00**

Où: À la **Cour de circuit** de L'Isle-Verte

Comment: En formule **5 à 7**

Quoi:

- Petites bouchées sur place 🍔
- Animation pour les enfants 🦖
- Mise en place de comités de travail
- Tirages surprises! 🎉



### Devenez membre ou venez renouveler votre adhésion (2\$):

Mardi, 13 h 30 à 16 h 30 : **28 mai - 4 juin**

Mercredi, 13 h 30 à 16 h 30 : 29 mai - 5 juin

Jeudi, 13 h 30 à 16 h 30 : 30 mai - 6 juin

Vendredi, 13 h 30 à 16 h 30 : 31 mai

Samedi, 13 h 30 à 16 h 00 : 1 juin

### Projection vidéo (et échanges avec le réalisateur)

Le documentaire court métrage À Échelle humaine (14 minutes), produit par Économie sociale Bas-Saint-Laurent et réalisé par Jacques Bérubé, présente les expériences de quatre jeunes personnes au sein de cinq entreprises collectives d'économie sociale du Bas-Saint-Laurent



## Spectacle «La Bonne Chanson»

Situé au cœur du village de L'Isle-Verte, la **Cour de circuit**, foyer d'animation, de création et de diffusion d'activités culturelles accueillera l'**ensemble vocal «La Bonne chanson»** les **27, 29 et 30 juin** prochain. Les choristes du groupe parcourent les recueils de l'abbé Charles-Émile Gadbois et vous font revivre les émotions de votre enfance. Les plus jeunes découvriront les airs fredonnés par leurs grands-parents et arrière-grands-parents en labourant la terre, en pétrissant le pain ou en filant la laine. Sous la direction de François Dubé, accompagné de *Paul Talbot, pianiste*, et de *Michel Bélanger, guitariste*, les choristes, recrutées dans la région, démontrent un grand intérêt à promouvoir notre patrimoine musical.

À voir et entendre :

- Jeudi 27 juin, à 19h30
- Samedi 29 juin, 19h30
- Dimanche 30 juin, 14h00



Admission : **20\$**

Billets disponibles auprès des choristes ou sur le site [pointdevente.com](http://pointdevente.com)



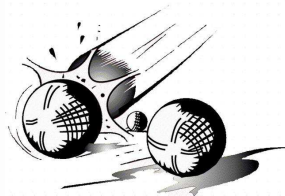
**1ère rangée** : Claudette Caron, Jeanne-d'Arc Potvin, Claire Ouellet, Diane Potvin, Carole Bossé, Rolande Dickner, Carmen Potvin, Françoise Dubé

**2e rangée** : Caroline D'Amours, Linda Matteau, Joanne Lemieux, Kathie Pelletier, Pauline Guilbeault, Diane Bruneau

**Absents de la photo** : Jocelyne Michaud, Mario Lebel, Paul Talbot et Michel Bélanger



## Club des 50 ans et plus



**Activité de pétanque**  
Lundi 24 juin. à 13h00



### Soirée de danse

Dimanche 23 juin, à 20h00

Endroit: Pavillon de l'Amitié

Musique: Michel Gagnon



## RENÉ SOUCY au profit de Opération Enfant Soleil



### Spectacle « Humoriste d'un soir »

*Samedi 1er juin à 19h30*

*Coût : Contribution volontaire*

La Fondation du patrimoine de L'Isle-Verte est heureuse d'accueillir à la Cour de circuit Monsieur René Soucy et son spectacle « Humoriste d'un soir ».

C'est dans un geste lumineux que René Soucy désire faire œuvre utile. Réaliser une levée de fonds pour Opération Enfant Soleil. Cette collecte est destinée à soutenir le développement d'une pédiatrie de qualité pour tous les enfants du Québec. Telle est la mission d'Opération Enfant Soleil. Dans « Humoriste d'un soir », René Soucy exploitera l'humour à partir de ses réflexions personnelles. Seul sur scène, il saura vous faire rire aux larmes ou vous faire pleurer de rire. Une sensibilité et des talents insoupçonnés à découvrir chez cet humaniste voué à la cause des enfants.

*N.B. : Étant donné que les places sont limitées, il faudra quand même se procurer un billet au Marché des Îles à L'Isle-Verte.*

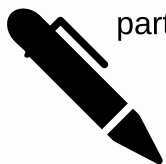




## La « Dictée pour tous...pour le plaisir! » du 30 avril

L'activité « Dictée pour tous...pour le plaisir » s'est tenue le 30 avril dernier à la bibliothèque. Le texte portait sur l'histoire du Phare de l'Île-Verte. 7 personnes ont participé et relevé le défi! Le retard imprévu de la parution du journal municipal d'avril a limité la diffusion de l'invitation, c'est pourquoi nous comptons nous reprendre à l'automne.

Félicitations aux participants!



Les **ateliers pour améliorer les compétences en lecture et écriture** se sont tenus à la bibliothèque de janvier à mai. Nous serons de retour en septembre.

### Il reste des places, joignez-vous à nous!

- Gratuit
- Petit groupe
- À votre rythme, support individuel
- À la bibliothèque, tous les mardis PM

**Pour information ou inscription :** ABC des Portages 418 862-9998

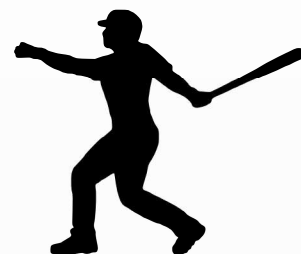
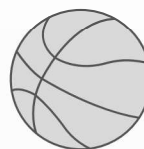
**BIENVENUE!**

## Programmation estivale

### Activités sportives

Les cours pour enfants et adultes débiteront sous peu. Consultez la programmation estivale ou contactez-nous pour plus d'information!

- Soccer
- Baseball
- Basketball
- L'ABC du BBQ



### Camp de jour

Les inscriptions du camp de jour estival se poursuivent jusqu'au 7 juin Faites vite!

La programmation complète et les formulaires d'inscription sont disponibles sur le site Internet de la Municipalité et au bureau municipal.

Bon été à tous!

418-898-2812, poste 306  
marieclaudepoulin@lisle-verte.ca  
www.municipalite.lisle-verte.qc.ca



## Le comité pour l'accueil des nouvelles et nouveaux résidents à L'Isle-Verte

Depuis l'été 2018, un petit comité composée d'Aline Jestin et Amélie Bureau s'engage à préparer des gourmandises pour les personnes nouvellement arrivées à L'Isle-Verte, afin de leur offrir un accueil chaleureux! Nous vous présentons les personnes qui ont accepté de prendre une photo lors de leur accueil.

Bienvenue à :

**Josée Rioux et  
Samuel Cyr**



**Hubert Gaudreau**



**Sandra Rioux et  
Marc-Louis Sirois**



**Ève Lapierre et Fabien  
Demandolx**  
(mais on ne prononce pas  
le X, comme dans hiboux)



Merci à Aline Jestin pour la confection de confitures de prunes très locales!!

Si vous connaissez des personnes qui viennent de s'installer à L'Isle-Verte, invitez-les à s'inscrire au bureau municipal pour obtenir leur trousse d'accueil et leur cadeau de bienvenue!





Service  
d'information  
aux aînés

de la MRC de Rivière-du-Loup

## Service d'information aux aînés

### Connaissez-vous le Programme d'aide financière pour le déplacement des usagés??

Le Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-St-Laurent offre une aide financière aux citoyens de la région qui doivent se déplacer à plus de 200 kilomètres (aller) de leur lieu de résidence pour obtenir des services de santé et des services sociaux non disponibles dans le Bas-Saint-Laurent.

**L'aide comporte deux volets :** transport et repas/hébergement.

Une aide est aussi versée à un accompagnateur si le médecin confirme l'obligation de sa présence.

### Clientèles particulières :

Des modalités d'allocation financières particulières s'appliquent pour les usagers qui doivent se déplacer pour recevoir des services de radio-oncologie ou pour recevoir une transplantation de greffe ou un suivi. Il faut vérifier auprès du Centre intégré de santé et de services sociaux pour connaître les frais autorisés.

### Conditions et démarches pour accéder aux services

- Être résident du Québec.
- Avoir obtenu une ordonnance médicale pour le service à obtenir.
- Se déplacer vers l'établissement de santé et de services sociaux le plus rapproché.
- Remplir le formulaire de réclamation disponible au Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-St-Laurent et le retourner, accompagné de l'ordonnance du médecin consulté dans les 60 jours suivant le retour du déplacement.

*Vous pouvez télécharger le formulaire de réclamation sur le site Internet du centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent.*

### Pour plus d'information, contactez le service d'information pour aînés.

Si vous êtes une personne aînée, ce service peut vous aider dans vos démarches de recherche d'information et de compréhension des divers programmes qui vous sont destinés.

### Le service est accessible:

- par téléphone
- au bureau du Centre d'action bénévole
- à domicile pour les personnes qui ne peuvent se déplacer

**Service d'information aux aînés : 418-867-8011**

## POPOTE ROULANTE



### C'est quoi?

De délicieux repas chauds livrés à domicile le lundi, mercredi et vendredi

### C'est pour qui?

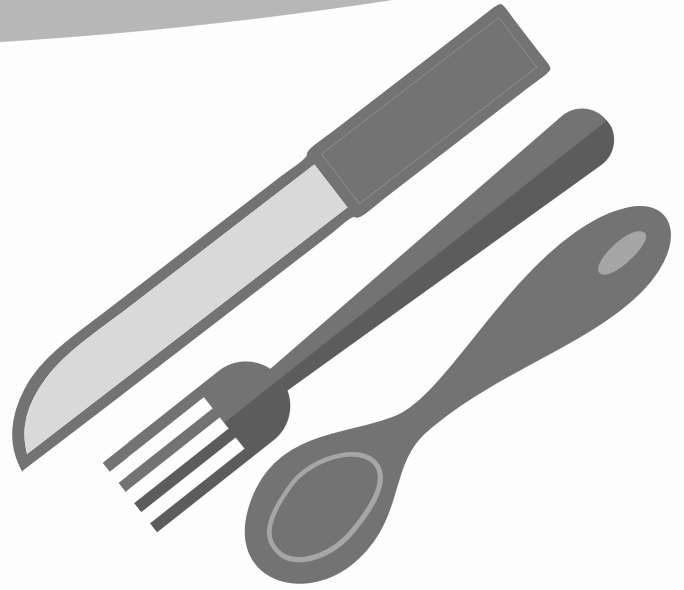
- Tous les gens âgés de 65 ans et plus
- Les gens de 65 ans et moins en convalescence ou ayant un handicap physique ou intellectuel

### Ça inclut quoi?

Soupe    Plat principal    Dessert    Aliments sains    Sourire du livreur

### Pour informations et inscriptions:

Centre d'action bénévole des Seigneuries  
418-867-3130 p.212  
**Livraison gratuite**



### Vous êtes habile au volant?

Vous aimez faire de la route en bonne compagnie?

Vous souhaitez offrir un support physique et du réconfort à une personne qui se rend à un rendez-vous médical?

EXPÉRIENCE BÉNÉVOLE

**ACCOMPAGNEMENT**  
**Transport-Médical**



- Selon vos disponibilités
- Formation offerte
- Compensation pour l'usage du véhicule
- Dans toutes les municipalités de la MRC de RDL

**CENTRE**  
**D'ACTION BÉNÉVOLE**  
DES SEIGNEURIES

**418-867-3130 p.211**



## La page Santé: Vaccination

Au siècle dernier, les avantages de la vaccination étaient connus de tous. Les enfants mourraient de la diphtérie, à peu près tout le monde connaissait quelqu'un devenu invalide à cause de la polio et la rougeole frappait durement beaucoup de familles. Comme plusieurs maladies évitables sont maintenant disparues ou presque, les gens deviennent sceptiques et remettent en question la nécessité ou l'utilité de se faire vacciner. Ce sont pourtant les programmes de vaccination (plus que l'arrivée des antibiotiques) qui ont eu le plus d'impact pour diminuer les maladies chez l'humain, ainsi que l'accès à l'eau potable.

La vaccination est donc victime de son succès!

Lorsque le taux de vaccination chute, les maladies évitables par la vaccination font un retour marqué. C'est le cas de la rougeole actuellement au Canada. La plupart des cas signalés sont des voyageurs en Asie du Sud-Est et en Europe de l'Est. Il y a 3 raisons majeures de se faire vacciner:

- 1) Pour se protéger et diminuer les risques et complications liés à certaines maladies. Attraper naturellement la maladie nous permet de développer des anticorps pour combattre cette maladie. Cependant, laisser faire la nature comporte parfois des risques beaucoup trop importants pour la santé. Parlez-en à ceux qui ont déjà souffert, par exemple, d'un zona.
- 2) Pour protéger nos proches et notre entourage. Les personnes qui sont vaccinées contre une maladie ne peuvent pas l'attraper, donc ne pourront pas la transmettre aux autres. Elles protègent donc indirectement ceux et celles qui ne sont pas vaccinés. Certains individus ne peuvent recevoir de vaccins à cause d'allergie à un des composants du vaccin, ou à cause de leur âge ou d'un état de santé qui affaiblit leur système immunitaire. Par exemple, pour éviter que la rougeole ne se répande dans la population, le taux de vaccination doit être de 95%.
- 3) Pour empêcher la réapparition de maladies infectieuses évitables par la vaccination. La variole a été éliminée de la planète. La poliomyélite a disparu du Canada et la diphtérie, le tétanos et la rubéole sont maintenant très rares au pays.

Les vaccins sont fabriqués à partir de petites quantités de microbes responsables de certaines maladies: bactéries ou virus entiers morts ou affaiblis, ou portions de bactéries ou virus morts ou affaiblis. Évidemment ils sont traités pour leur enlever le pouvoir de transmettre les maladies. Mais ils gardent la capacité de faire réagir le système immunitaire pour qu'il apprenne à se défendre contre eux. Ils peuvent se donner par injection, par voie intra-nasale ou par voie orale.

Lorsqu'ils pénètrent dans l'organisme, les vaccins provoquent une réaction du système immunitaire. Ce dernier développe des anticorps qui sont des protéines spécifiques pour les combattre. Une fois créés, les anticorps ont une durée de vie variable. Certains vaccins protègent pour une très longue période, par exemple celui contre l'hépatite B. D'autres protègent pour une durée plus courte, par exemple celui de la grippe. Si le corps humain est à nouveau "attaqué" par les mêmes microbes, le système immunitaire les reconnaît et les combat, donc nous évite d'avoir la maladie.

La vaccination provoque une réaction inflammatoire qui peut amener une légère fièvre, des douleurs, rougeurs et sensation de chaleur au site d'injection. Ces réactions sont tout à fait normales et indiquent que le vaccin fait son travail.

Une controverse a éclaté en 1998 suite à la publication d'un article où l'auteur, un gastro-entérologue britannique, suggérait un lien direct entre le vaccin RRO (rougeole-rubéole-oreillons) et l'apparition de l'autisme. Maintes études ont par la suite prouvé qu'aucun lien ne peut être établi entre vaccination et autisme. Une enquête a aussi révélé que ce médecin était en conflit d'intérêts puisqu'il représentait à cette époque des parents qui voulaient poursuivre la compagnie qui fabriquait le vaccin RRO. Il a d'ailleurs été radié de la profession. Cette fausse découverte est considérée plus de 20 ans après comme l'une des plus grandes fraudes scientifiques. Les recherches ont prouvé que les risques graves reliés aux vaccins sont beaucoup plus rares que ceux reliés aux maladies. Alors, pourquoi hésiter à se faire vacciner? Si vous avez des doutes ou des questions, discutez-en avec votre pharmacien.

Françoise Cayouette, pharmacienne pour les pharmacies Lépicier et Miousse.

## VOTRE CLINIQUE MÉDICALE

**Adresse: 150, rue Saint-Jean-Baptiste (Presbytère)**  
**418 868-1000 option 2 pour CLSC, puis option 4 pour L'Isle-Verte**

## HORAIRE

Lundi - mardi - jeudi: 8h00 à 12h00  
Mercredi - Vendredi: 9h00 à 12h00

## CLINIQUE DE SOINS

**418 868-1000 option 2 pour CLSC, puis option 4 pour L'Isle-Verte**  
**Premiers soins (pansements et autres) pour toute la population de L'Isle-Verte**

## PHARMACIE

**Adresse: 136-A, Seigneur-Côté, L'Isle-Verte**  
**418 898-3111**

Du lundi au vendredi: de 9h00 à 18h00 - Ouverture de la pharmacie  
**de 9h00 à 16h00 - Présence de la pharmacienne**



AU SERVICE DE VOTRE SANTÉ

## ***PHARMACIE P. LÉPICIER ET M.H. MIOUSSE INC.***



197, Principale - St-Cyprien, Qc - G0L 2P0  
3, Principale Nord - St-Hubert, Qc - G0L 3L0  
136A, Seigneur Côté - Isle-Verte, Qc - G0L 1K0  
535, du Patrimoine - Cacouna, Qc - G0L 1G0

(418) 963-3306  
(418) 497-3925  
(418) 898-3111  
(418) 867-3569

**Horaire du bureau municipal**  
141, rue Saint-Jean-Baptiste, 418-898-2812

JOURS	AVANT-MIDI	APRÈS-MIDI
Lundi	<b>FERMÉ AU PUBLIC</b>	13 h à 17 h
Mardi	8 h 30 à 12 h	13 h à 17 h
Mercredi	<b>FERMÉ AU PUBLIC</b>	13 h à 17 h
Jeudi	8 h 30 à 12 h	13 h à 17 h
Vendredi	8 h 30 à 12 h	<b>FERMÉ</b>



**Horaire de la bibliothèque municipale**

136, rue Saint-Jean-Baptiste, 418-898-2812, poste 309

JOURS	HEURES
Lundi	19 h à 20 h
Jeudi	13 h à 15 h

**Horaire de la Friperie du Nordet**  
143, rue Saint-Jean-Baptiste, 418-898-2812, poste 308

JOURS	HEURES
Du mardi au vendredi	13 h 30 à 16 h 30
Samedi	13 h 30 à 16 h

